

# Séminaire Chaire ACPR : L'engagement des prêteurs en matière de divulgation liée au climat, rationnement du crédit, et performance environnementale des emprunteurs.

Dans le cadre des séminaires mensuels de sa Chaire sur le risque systémique, l'ACPR a accueilli, le mercredi 7 février 2024, Iftekhar Hasan (Université de Fordham), qui a présenté un papier intitulé « L'engagement des prêteurs en matière de transparence liée au climat, rationnement du crédit, et performance environnementale des emprunteurs ».



Ce papier empirique utilise l'adhésion volontaire de banques à la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD) comme un événement exogène permettant d'examiner la façon dont l'engagement des banques envers des exigences de transparence liées au climat affecte la performance environnementale des entreprises auxquelles elles prêtent. Le papier montre que les entreprises clientes des banques membres de la TCFD améliorent significativement leur performance environnementale après le lancement de la TCFD, par rapport aux entreprises dont les prêteurs ont choisi de ne pas participer à la TCFD. Les effets sont encore plus marqués pour les entreprises polluantes. S'agissant des mécanismes sous-jacents, les banques membres de la TCFD influenceraient la performance environnementale de leurs emprunteurs en appliquant un taux d'intérêt plus élevé sur les prêts aux entreprises polluantes et en réduisant le nombre et le montant des nouveaux prêts qui

leur sont accordés. Enfin, il est constaté que les clients polluants des banques membres de la TCFD subissent par la suite des contraintes financières accrues.

Les questions et commentaires de l'auditoire ont porté sur les thèmes suivants :

- i. **Contrôle pour les divulgations volontaires d'informations** : Une question a été posée sur la méthode économétrique de différence en différences réalisée sur des banques qui divulguent volontairement leurs engagements, soulevant le risque d'endogénéité de la participation à la TCFD ;
- ii. **Prêts temporaires aux pollueurs** : L'audience a soulevé la possibilité que les banques pourraient temporairement prêter davantage aux pollueurs pour les aider dans leur transition environnementale ;
- iii. **Fuites et déplacement vers les NBF** : Une autre interrogation concernait la possibilité que certains emprunteurs se détournent des banques pour chercher des financements auprès d'institutions financières non bancaires (NBF), en réponse au durcissement des conditions d'octroi opéré par les banques membres de la TCFD.

Pour mémoire, les séminaires de la Chaire ACPR ont lieu, en principe, tous les premiers mercredis de chaque mois et sont ouverts aussi bien au personnel de la Banque de France et de l'ACPR qu'à des participants extérieurs. Le prochain séminaire aura lieu le mercredi 6 mars 2024 (en mode hybride) avec une présentation de la part d'Olivier De Jonghe (Banque Nationale de Belgique) sur un projet intitulé « Bank Specialization and Corporate Innovation ».